

Bisphénol A : le Canada l'interdit

Extrait de soignez-vous.com
Date: Lundi 15 décembre 2008

Bien que plusieurs études scientifiques n'aient relevé aucune preuve de risque d'intoxication des nourrissons par le bisphénol A, les autorités canadiennes ont récemment décidé l'interdiction prochaine de la fabrication, de la commercialisation et de l'importation de biberons (et autres produits) contenant cette substance.

Rappelons que le bisphénol A est une substance utilisée pour assouplir les plastiques et qui est employée non seulement pour produire certains biberons en plastique mais qu'on le trouve aussi dans la plupart des emballages de produits de consommation courante (canettes, films étirables, plats à réchauffer au micro-ondes...).

Ainsi, le Canada devient le premier pays à prendre une telle position, faisant fi du consensus international au maintien de l'usage du bisphénol A dans les matières plastiques à usage alimentaire.

En France, les Éditions Trédaniel ont été assignés en justice par l'Union interprofessionnelle pour la Promotion des industries de la conserve appertisée (UPPIA) et du syndicat national des fabricants de boîtes, emballages et bouchages métalliques (SNFBM) pour avoir publié un ouvrage fin 2006 qui a pour titre « 100 secrets pour vivre jusqu'à 100 ans et plus ». À la page 179, l'auteur recommande de manger des aliments frais et indique que **les conserves sont nocives car le bisphénol A contenu dans le revêtement des boîtes peut être dangereux pour notre santé.**